



Plein Vent !

N° 367 du 13 au 27 mai 2018

« QUE DEMEURE L'AMOUR FRATERNEL »

(HÉBREUX 13,1)

Notre évêque, Monseigneur Jean-Paul James, vient d'écrire une lettre à tous ses prêtres. Il nous l'a remise au jour de la messe chrismale à Nantes, précisant bien que cette lettre est une lettre ouverte, qu'elle n'est pas secrète (chacun peut la consulter sur le site du diocèse). Son titre (« *Que demeure l'amour fraternel* »), tiré de la lettre aux Hébreux, dit bien le désir de notre évêque que nous cultivions tous la fraternité, que nous la fassions grandir en l'enracinant profondément dans la foi en Jésus-Christ.

Ce n'est pas par hasard que la seule prière enseignée par Jésus commence par « Notre » Père. Ce mot « notre » est d'une grande importance ; en effet seul Jésus-Christ lui-même a le droit d'appeler Dieu « mon » Père ; tous les autres hommes doivent dire « notre » Père, car Dieu n'est un Père pour nous que dans la mesure où nous faisons partie de la communauté de ses enfants. Il est Père pour « moi », uniquement parce que je suis dans le « nous » de ses enfants.

L'Eglise de Nantes est née du sang de deux martyrs, les « enfants nantais », deux frères, Donatien et Rogatien, l'un baptisé, l'autre catéchumène ; ils prient et s'encouragent mutuellement avant leur exécution. Leur histoire, écrit notre évêque, « *marque, et pour toujours, notre diocèse, peut-être même le caractérise* ». J'aime bien pour ma part ce passage du livre grec des Proverbes appliqué à Donatien et Rogatien dans la liturgie de

leur fête : « *Un frère aidé par son frère est une ville fortifiée et élevée, il est fort comme un rempart royal.* » (Proverbes 18,19)

La communion fraternelle en tant que telle est déjà un apostolat, c'est-à-dire qu'elle contribue directement à l'œuvre d'évangélisation. Le signe par excellence laissé par le Seigneur est celui de la fraternité vécue : « *A ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres* » (Jean 13,35). La fraternité est un signe qui contribue à l'annonce crédible de la Bonne Nouvelle.

Pour ce qui est de l'Eucharistie, j'ai été frappé par ce passage de la lettre de notre évêque, spécialement la fin que je mets en caractères gras : « *L'Eucharistie n'est pas d'abord un acte de dévotion individuelle mais bien l'entrée dans le mystère du Corps du Christ. L'Eucharistie fait de nous des frères. Les chrétiens sont donc frères et sœurs parce qu'ils rompent le pain en commun. Communiant au même Seigneur, nous sommes unis les uns aux*

autres en Jésus-Christ. Nous ne formons qu'un seul Corps. Nous ne participons pas à la messe parce que nous nous entendons bien et que nous nous aimons, mais pour nous entendre et nous aimer ».

Cette lettre de notre évêque contient bien d'autres trésors que nous aurons à découvrir au cours des mois et années à venir.

Père Bernard Jozan



Deux dates à retenir

50 ans de sacerdoce du Père Alain Chevrel : nous rendrons grâce à Dieu au cours de la messe du samedi 2 juin à 18h30 (fête du Saint Sacrement). Cette messe sera suivie d'un dîner à la salle paroissiale Saint Joseph au Pouliguen, repas tiré du sac et partagé entre frères.

22h d'adoration eucharistique en la fête du Sacré Cœur de Jésus : jeudi 7 juin à 18h30 au Pouliguen, enseignement du Père Jozan sur les bénéfices de la prière de nuit – relais d'adoration de 20h jusqu'au vendredi 8 juin à 18h (s'inscrire dans l'oratoire Jean-Paul II).
Messe à 18h30, suivie d'un repas tiré du sac au Pouliguen

PRÉPARATION À LA CONFIRMATION

Cette année, la préparation à la confirmation a commencé par la rencontre avec le vicaire général, le Père Benoît Bertrand, le 29 septembre 2017. Vingt et un jeunes des paroisses de Notre-Dame la Blanche, de Sainte-Anne du Pays Blanc et de Saint-Yves de la Côte Sauvage se préparent cette année pour recevoir le sacrement de confirmation. C'est l'intervention du Père Benoît Bertrand qui nous a donné notre feuille de route ; il nous a indiqué cinq lumières sur le chemin vers la confirmation :

5^e lumière : Devenir témoin de l'évangile. La confirmation vient achever l'initiation chrétienne. Après le baptême qui rend enfant de Dieu, l'Eucharistie qui permet d'être en communion avec ses frères, la confirmation rend vivifiant pour les autres, capable de témoigner de sa foi.

A la fin du premier trimestre, quatre autres jeunes plus âgés ont désiré aussi se préparer à la confirmation avec la responsable de la Fraternité Saint-Cado.



1^{ère} lumière : la relation personnelle avec le Christ. Les jeunes ont été invités à cultiver une attitude d'intériorité, de disponibilité à l'Esprit par la prière et par la lecture de la Parole de Dieu.

2^e lumière : porter dans son cœur la question « Seigneur, que veux-tu que je fasse ? » à se poser tous les jours pour se préparer, puis tous les jours de sa vie.

3^e lumière : Devenir adulte dans la foi. La confirmation est le sacrement de la maturité chrétienne et aussi de la liberté en ce sens qu'il marque la capacité à faire des choix, à s'engager.

4^e lumière : garder dans son cœur un coin de générosité. Les jeunes, naturellement pleins de générosité, sont invités à être attentifs aux plus fragiles, à faire preuve de délicatesse notamment avec celui qui est mis de côté.

Nous avons participé à un week-end au Foyer de charité de Tressaint, en février dernier, avec une dizaine de jeunes des paroisses Notre-Dame et Sainte-Thérèse de La Baule et de la Trinité d'Escoubac-Pornichet. Les membres du Foyer les ont aidés à réfléchir à ce qui est essentiel dans la vie, à grandir dans la foi, par des sketches, des vidéos, des chants... Ils ont également vécu le sacrement de réconciliation.

Pour la première fois, tous les jeunes de notre zone pastorale, soit 39 jeunes, recevront le sacrement de confirmation le samedi 19 mai à 18 h à l'église Notre-Dame de La Baule des mains de notre évêque, Mgr Jean-Paul James et du vicaire général, le Père Benoît Bertrand.

« O Esprit-Saint, Ame de mon âme, je Vous adore !
Eclairez-moi, guidez-moi, fortifiez-moi, consolez-moi.
Dites-moi ce que je dois faire, donnez-moi Vos ordres.
Je Vous promets de me soumettre à tout ce que Vous désirez de moi,
et d'accepter tout ce que Vous permettrez qu'il m'arrive.
Faites-moi seulement connaître Votre volonté. Amen »

Cardinal Mercier (1851-1926)

Par mesure de sécurité l'église Saint Nicolas du Pouliguen est indisponible pour une durée indéterminée. Pendant cette période, les messes de semaine de mercredi et vendredi 9h auront lieu à la salle paroissiale Saint Joseph, près du cinéma Pax ; la messe dominicale anticipée du samedi soir 18h30 et la messe du dimanche 11h seront célébrées dans l'église de Batz. Les mariages, baptêmes, sépultures seront célébrés, suivant les cas, à Batz ou au Croisic.

Rencontre mensuelle de l'EAP

Jeudi 17 mai à 20h30 au presbytère du Pouliguen

Chapelet en mai

Batz : avant la messe des lundi et mardi à 17h30

Le Croisic : les mercredi 16, 23 et 30 mai à 18h à la Chapelle du Crucifix

Le Pouliguen : du lundi au vendredi (sauf jours fériés) à 18h à la chapelle Sainte-Anne de Penchâteau

Fête de saint Yves

Il y aura une messe le samedi 19 mai à 9h au Pouliguen

Messe mensuelle à l'hôpital du Croisic

avancée au jeudi 24 mai à 14h30

Journée de préparation à la première communion

Rendez-vous samedi 26 mai à 10h à la salle Saint-Joseph du Pouliguen.

Les enfants sont invités à vivre cette journée avec leurs parents, s'ils le souhaitent.

Ne pas oublier de prévoir un pique-nique pour le midi ; le goûter sera offert.

Fin de la journée à 17h30 à la salle Saint-Joseph

DENIER de l'ÉGLISE: DON au DIOCÈSE et à la PAROISSE - COLLECTE 2018



La collecte 2018 commence dans les diocèses de l'Ouest : elle concerne la vie matérielle du diocèse, ainsi que celle de notre paroisse. Vous trouverez les enveloppes au fond de nos trois églises.

Merci d'avance de votre générosité au profit de notre diocèse et de notre paroisse.

Père Bernard Jozan, curé

MESSES DANS LA PAROISSE DU 14 AU 27 MAI 2018

	Lundi 14	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18	Samedi 19	Dimanche 20
Batz/Mer	+ 18h30	+ 18h30				18h30*	9h30 - 11h
Le Croisic				14h30 ¹			11h
Le Pouliguen			9h00 ³		9h00 ³	9h00 ³	

	Lundi 21	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25	Samedi 26	Dimanche 27
Batz/Mer	+ 18h30	+ 18h30				18h30*	9h30 - 11h
Le Croisic				14h30 ²	16h30 ⁴		11h
Le Pouliguen			9h00 ³		9h00 ³		

+ Messe précédée de la célébration du Bréviaire / * Messe précédée ou suivie de confessions

¹ Chapelle de l'Hôpital / ² Salon de l'Hôpital / ³ Salle Saint-Joseph / ⁴ Centre Saint-Jean de Dieu

ADORATION

Permanente à l'oratoire du Pouliguen (cour du presbytère)

Le mardi de 9h à 18h, à Batz, à l'oratoire 13 rue Mauperthuis

Le vendredi au Croisic de 8h à 19h à la chapelle des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, 6 chemin du Lingorzé

CONFESSIONS

A Batz : le samedi de 17h30 à 18h15 ; au Croisic et au Pouliguen sur RDV

Vous pouvez-joindre la paroisse aux adresses suivantes : paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com

Batz-sur-Mer - Presbytère

6 rue Mauperthuis 44740
Tél: 02 40 23 90 22

Les mardi, mercredi, jeudi, samedi de 10h à 12h et le vendredi de 10h30 à 12h

Le Croisic - Maison paroissiale

8 rue de l'Église 44490
Tél: 09 82 20 29 23

Du lundi au samedi de 10h à 12h

Le Pouliguen - Presbytère

1 rue de l'Abbé Guinel 44510
Tél: 02 40 42 17 81

Du lundi au samedi de 10h à 12h